

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
23 MARS 2016**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, ~~M. E. JANSSENS~~, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, ~~V. BRAVIN~~, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:30. Il rappelle que le 22/03/2016 a été un jour d'horreur et de tragédie et il propose aux membres du conseil communal de s'associer en pensée aux familles éprouvées et aux victimes dont la vie a été brisée. Le conseil communal respecte ensuite une minute de silence en hommage aux victimes.

Monsieur le Président ajoute qu'un registre des condoléances est ouvert à la signature des habitants à l'entrée de la Maison communale.

Il précise qu'un jeune de CHAUDFONTAINE a été blessé et est pour le moment hospitalisé à BRUXELLES.

Monsieur le Bourgmestre estime encore que c'est l'occasion de réaffirmer nos valeurs dans l'idée de résistance au fanatisme et à l'obscurantisme.

Monsieur le Président explique aux membres du conseil communal que le questionnaire qui se trouve à leur place émane d'une jeune étudiante en sciences politiques qui réalise un travail sur l'égalité hommes-femmes. Chacun est évidemment libre de répondre ou pas à ce questionnaire.

S É A N C E P U B L I Q U E**1. Correspondance et notifications**

Le conseil prend acte de:

CHAUDFONTAINE SPORT – 09/03/2016 – invitation pour SCHOOL TROPHY

2. Situation de caisse du Directeur financier.

Le Conseil prend connaissance dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. modification budgétaire n°1 /2016.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour trois contre et trois abstentions (MR+ECOLO / PS / CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Plan de cohésion sociale**a) création d'une antenne OPEN ADO à CHAUDFONTAINE – approbation des conventions de labellisation et de collaboration.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) rapports d'activités et financier 2015.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Intercommunales – désignation.

	MR-IC	MR-IC	MR-IC	PS	CDH ou ECOLO	Président	Vice-président	Administrateur
AIDE	F. HERRY	JM WUIDAR	S ELSÉN	A. NOEL	J QUOILIN			
CILE	F HERRY	MP LHOEST	JM WUIDAR	D LENAERTS	J QUOILIN			
CITADELLE	J. QUOILIN	PH LABALUE	D BACQUELAINE	B. FOURNY	N JAVAUX			C ROLAND
ECETIA	A JEUNEHOMME	ML CHAPELLE	B LHOEST	E JANSSENS	B LALOUX			
ECETIA FINANCES	A JEUNEHOMME	ML CHAPELLE	B LHOEST	E JANSSENS	B LALOUX			
IILE	B LHOEST	D BACQUELAINE	M HAESBROECK	V BRAVIN	D. VERLAINE			
INTRADEL	MP LHOEST	S ELSÉN	F HERRY	B. FOURNY	L THELEN			
SPI	A JEUNEHOMME	F HERRY	C GUYOT	E JANSSENS	L THELEN			
NEOMANSIO	B LHOEST	MP LHOEST	PH LABALUE	E JANSSENS	D VERLAINE			
IGIL	S ELSÉN	A THANS	AS BOFFE	D LENAERTS	D VERLAINE			
PUBLIFIN	M CHAPELLE	M HAESBROECK	F HERRY	A NOEL	L THELEN			A JEUNEHOMME
FOYER FLERON							F HERRY	AL DELFINO

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. **CHAUDFONTAINE-SOURCES - réalisation de la signalétique touristique - marché public de fournitures - approbation des conditions et du mode de passation.**

Monsieur le Conseiller Axel NOEL demande si la même charte graphique est prévue sur l'ensemble des sites.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff répond que cette démarche est prévue, dans un 1er temps, pour Hauster, le parc des Sources et Source O Rama. Il précise qu'il s'agit là d'un travail d'envergure et que ce qui est présenté ici est la 1ère phase, soit la réalisation.

Il ajoute que le logo de la commune de CHAUDFONTAINE sera amélioré sur ces panneaux car il est pour l'instant trop faiblement reproduit.

Notre signalétique sera uniformisée.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. **Situation de l'emploi de travailleurs handicapés.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. **Organisation d'un examen de recrutement au grade de chef de bureau spécifique service entretien.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. **Géolocalisation des véhicules et autres engins - annexe au règlement de travail.**

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN demande ce qui justifie l'adoption de ce règlement.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond que ce qui est essentiellement visé est une meilleure gestion du charroie.

Elle ajoute que ce système permettra aussi de répondre aux habitants lorsque ceux-ci se plaignent que tel ou tel service n'est pas passé dans leur rue.

Elle précise que ce dossier est passé en concertation négociation sociale avec les syndicats.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. **Signalisation horizontale 2016 – approbation des conditions et du mode de passation.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que cela ne devrait pas être réalisé par le biais d'un emprunt.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce lui répond que l'on examinera ce qui pourra être fait en fonction de la situation budgétaire de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. **Rapport de gestion 2015, compte 2015 et budget 2016 de l'ASBL FOYER CULTUREL.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. Convention cadre entre l'AIDE et la commune pour des missions spécifiques.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

13. Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2016.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 24/02/2016.

QUESTIONS

1° Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE souhaite poser une question sur le Long Pré. Il signale qu'il a été interpellé par des habitants qui se plaignent de l'aménagement provisoire du Long Pré.

Il estime qu'il y a une assez unanimité pour trouver que cet aménagement est excessif et peut être plus dangereux que ce qui existait auparavant

Monsieur BURTON, Bourgmestre ff répond que ces aménagements sont provisoires et effectués à la demande des habitants.

La cellule mobilité a été saisie de ce problème.

Ce système provisoire a été mis en place jusqu'au 31 mars et maintenant il semblerait que plus personne n'en veuille.

Nous écouterons donc les habitants sur ce sujet.

2° Monsieur le Conseiller Axel NOEL pose une question sur la situation du Judo club de VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond que pour le bâtiment concerné, nous avons dû faire réaliser une étude pour le remplacement de la chaudière.

Dans ce cadre, nous avons décidé de mettre les gaines au niveau du sol.

Pour les protéger, le service des bâtiments a réalisé un coffrage. Pour régler le problème du judo, on réalisera au dessus des armoires où les membres du club pourront ranger leur kimono.

A 21:30, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Mise à disposition de personnel à l'ASBL CHAUDFONTAINE SPORT – modifications. PER-RLOU

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

2. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un manoeuvre pour travaux lourds. PER-RLOU

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

3. Enseignement communal

a) désignation temporaire de trois instituteurs primaires à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

b) désignation temporaire de cinq institutrices primaires à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

c) désignation temporaire de quatre institutrices primaires à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

d) désignation temporaire de quatre institutrices maternelles à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

- e) **désignation temporaire sur fonds propres à raison de deux périodes par semaine d'un maître spécial de psychomotricité (ratification)**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour et trois abstentions (MR-PS-ECOLO /CDH)

(voir délibération n° < >, pages< > et < >).

A 21:20, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.